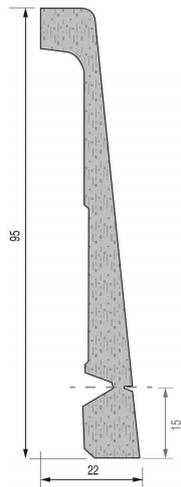
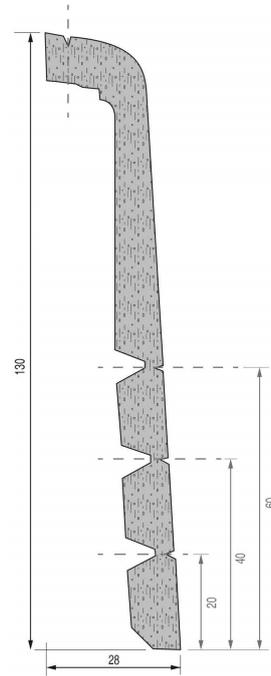


### FT551 – Plinthes de recouvrement en MDF



Modèle 95 mm



Modèle 130 mm



## Descriptif

Plinthes de recouvrement prédécoupé en MDF.

Permet la protection des pieds de murs et le passage de câbles sans avoir à déposer la plinthe en place.

Possibilité de recouvrir des plinthes en carrelage ou en bois.

La version papier blanc peut être peinte avec de la peinture acrylique (après un léger ponçage).

Fixation : à coller.

## Domaine d'emploi

En intérieur uniquement.

Ne pas mettre en œuvre dans les pièces humides (salle de bain, vestiaires, etc...).

## Matières

- Âme en MDF V20 (non hydrofuge)
- Papier satiné Blanc (pouvant être peint) ou Décoré : 110 g/m<sup>2</sup>

## Références

Modèle	Recouvrement	Longueur	Couleur	Référence
95 mm	De 65 à 80 mm	2,20 m	Blanc	18 50 400
130 mm	De 60 à 120 mm	2,20 m	Blanc	18 50 510
			Chêne brut	18 50 520
			Gris	18 50 530

## Mise en œuvre

### Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support (alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options), acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.

- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas : ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

#### Mise en œuvre :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Recouper la hauteur au besoin en utilisant les encoches comme guide avec un cutter ou un couteau adapté.
- Déposer un cordon de mastic colle **MS Polymère réf. 49 00 010** (cf. § Options) sur toute la longueur de la plinthe de recouvrement.
- Présenter la plinthe de recouvrement sur le bas du mur et presser fermement sur toute sa longueur.

Ou :

- Dérouler sur l'ancienne plinthe ou au dos de la nouvelle, la colle sèche **Wall-Tape R** ou **Wall-Tape L** en fonction de la finition de la plinthe à recouvrir (cf. § Options).
- Ôter le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la plinthe en pied de mur et retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement la nouvelle plinthe contre l'ancienne.
- Une fois le film entièrement retiré, presser fermement sur toute la longueur de la plinthe.

#### Application d'une peinture (uniquement sur les versions blanches) :

- Poncer légèrement les surfaces de la plinthe à l'aide d'un papier abrasif ou d'une éponge grattante.
- Dépoussiérer soigneusement.
- Appliquer la ou les couches de peinture selon les recommandations du fabricant de peinture.

#### **Entretien**

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

## Options

### VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



### Mastic colle MS Polymère

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 49 00 010
- Voir FT n°555



### Colle sèche Wall-Tape R

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°344



### Colle sèche Wall-Tape L

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°343



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03